

Haute-Savoie

DL Les maires ruraux sont inquiets pour leur avenir

L'Association des maires ruraux de Haute-Savoie accueillait à Cornier, ce jeudi 15 février, Mathieu Darnaud, le vice-président du Sénat et sénateur de l'Ardèche. L'occasion de discuter des difficultés rencontrées par les élus.

Anouk Siraga - 16 févr. 2024 à 23:08 | mis à jour le 17 févr. 2024 à 09:50 - Temps de lecture : 2 min



Les maires ruraux de Haute-Savoie pour une rencontre avec Mathieu Darnaud, Sylviane Noël et Loïc Hervé sur le thème de "L'avenir de la commune et du maire en France". Photo Le DL /A.S.



Dans la salle des fêtes de la petite commune de Cornier, une quinzaine d'élus se sont réunis, ce jeudi 15 février, afin d'échanger sur l'avenir des communes, pour mieux répondre aux défis futurs. [Mathieu Darnaud](#), sénateur de l'Ardèche, était présent en tant que rapporteur de la mission d'information sur "L'avenir de la commune et du maire en France", aux côtés des sénateurs Haut-Savoyards Loïc Hervé et Sylviane Noël. L'opportunité de revenir sur la proposition de loi qui va être débattue en mars prochain. Le texte 3DS soutient trois piliers : la décentralisation, la territorialisation de l'action publique et l'actualisation du statut de l' élu.

Pour le premier point, et pas des moindres, le sénateur a parlé de déconcentration des pouvoirs : « C'est une vision très parisienne de penser que tout doit être uniforme. Nous n'en pouvons plus de la politique de schémas, nous avons une vraie volonté simplificatrice », rapporte-t-il.

Le statut de la commune est une réelle préoccupation en Haute-Savoie et la remettre sur le devant de la scène semble essentiel. À ce sujet, le maire de Cornier n'a pas caché son inquiétude. « Je suis pour la décentralisation, mais j'ai peur que l'État veuille dégager les petites communes », déclarait Michel Roux.





« Parfois on est considéré comme des criminels »



La territorialisation de l'action publique a également fait l'objet de discussions. L'accent a été mis sur la difficulté des maires à pouvoir faire appliquer correctement leurs compétences lorsque le périmètre était trop large. « C'est très compliqué pour les élus de maintenir des projets. C'est important d'avoir une agilité au sein de la commune », déclarait le sénateur Darnaud.

Quant au statut de l' élu, le mal-être grandissant des maires en France est une vraie source de tracas. Le nombre de démissions a explosé depuis 2020, avec une hausse de 30 % des départs des élus. Le texte propose de réévaluer les indemnités, revoir les formations, revaloriser les retraites en fonction de l'expérience, mieux protéger les maires de plus en plus exposés à la violence et un meilleur accompagnement des petites communes.

Dans la salle, le maire de Vougy, Yves Massarotti, se sent « démotivé par les questions de fiscalité », un autre par la manière dont ils sont traités, aussi bien par les autorités (« parfois on est considérés comme des criminels »), que par les citoyens.

Après plus de deux heures d'échanges, le premier adjoint de Cornier trouvait que la discussion a été intéressante. « On verra bien ce que ça donne », conclut-il. Alors rendez-vous le 10 mars prochain, à l'Assemblée nationale, pour constater de ce qu'il en est.